



Documents de travail

**Estimation du taux de participation
par groupe d'âge et par sexe à l'élection
générale fédérale de 2011**

Avril 2012

Table des matières

Sommaire	3
Remerciements	4
Introduction	4
Estimations à l'échelle nationale	6
Estimations à l'échelle nationale par âge et par sexe.....	7
Estimations du taux de participation par province et par territoire	10
Estimations du taux de participation par province et par territoire, par âge et par sexe	11
Autres méthodes de vote	12
Conclusion	14
Annexe : Méthodologie	15
Définition du taux de participation électorale.....	15
Électorat	16
Définition des groupes d'âge	16
Échantillonnage.....	16
Marges d'erreurs des estimations.....	17
Poststratification des estimations	18

Sommaire

Le taux de participation officiel à la 41^e élection générale fédérale du 2 mai 2011 a été de 61,1 %, soit 2,3 points de pourcentage de plus que le creux historique de 58,8 % de 2008. Il s'agit d'un taux comparable à ceux d'autres élections depuis 2000, qui reste toutefois bien inférieur à ceux d'avant 1993, quand ils oscillaient entre 70 et 80 %.

À l'aide d'une méthodologie d'abord utilisée en 2004, Élections Canada s'est servi de données administratives pour estimer le taux de participation électorale par groupe d'âge et par sexe à l'échelle nationale, provinciale et territoriale pour l'élection de 2011. Les données administratives du processus électoral permettent de mesurer la participation avec plus d'exactitude que les études fondées sur des sondages, qui la surestiment toujours.

Aux élections fédérales canadiennes, on calcule le taux de participation officiel en divisant le nombre de votes exprimés par le nombre d'électeurs inscrits. Cependant, le taux d'inscription peut varier avec le temps et en fonction des différents groupes d'électeurs. Aussi, la présente étude utilise comme dénominateur le nombre estimé de personnes en âge de voter plutôt que le nombre d'électeurs inscrits. Selon cette méthode, le taux de participation « ajusté » pour 2011 est de 58,5 %¹. Toutes les estimations de la participation figurant dans ces pages ont été calculées en se servant de la taille estimée de l'électorat comme dénominateur.

Le taux de participation augmente graduellement en fonction de l'âge, allant de 38,8 % chez les 18 à 24 ans à 75,1 % chez les 65 à 74 ans, pour ensuite descendre à 60,3 % chez les 75 ans et plus. Cette tendance générale se constate dans toutes les élections générales depuis 2004, année de la première étude du genre.

Le groupe d'âge le plus jeune peut être encore subdivisé entre ceux qui étaient admissibles ou non au vote à l'élection générale précédente. Pour 2011, les électeurs admissibles au vote pour la première fois à une élection fédérale comprennent ceux qui sont nés entre le 15 octobre 1990 et le 2 mai 1993. Chez ces derniers, le taux de participation a été légèrement supérieur (40,5 %) à celui de ceux qui étaient déjà admissibles auparavant au vote (37,8 %).

Par rapport à 2008, le taux de participation de 2011 a augmenté de deux points de pourcentage à l'échelle nationale. Cette hausse est le reflet d'une hausse estimée de 4,9 % chez les jeunes qui étaient admissibles au vote pour la première fois à une élection fédérale, de 4,8 % chez les 45 à 54 ans, de 5,9 % chez les 55 à 64 ans et de 6,7 % chez les 65 à 74 ans, soit les seuls écarts statistiquement significatifs.

¹ Les estimations de la participation ont des marges d'erreur entre 1 et 2 % à l'échelle du pays et de 3 à 9 % à l'échelle des provinces et des territoires pour la plupart des groupes d'âge. Le taux de participation réel devrait se situer en deçà de la marge d'erreur 19 fois sur 20. Tout au long du document, une différence est considérée statistiquement significative au seuil de 5 % si elle est supérieure à la marge d'erreur qui lui est associée.

En ce qui a trait à l'écart entre les sexes, le taux de participation des femmes à l'élection générale de 2011 a été supérieur (59,6 %) à celui des hommes (57,3 %). Et ce fut le cas dans tous les groupes d'âge jusqu'à 64 ans, où les hommes ont commencé à participer davantage que les femmes selon la même tendance déjà constatée pour l'élection de 2008.

On retrouve la même tendance en ce qui concerne le taux de participation par groupe d'âge dans chaque province et chaque territoire avec le taux de participation le plus faible chez les 18 à 24 ans laissant ensuite place à une augmentation constante jusqu'aux 65 à 74 ans. Dans la plupart des administrations, les femmes ont plus tendance à voter que les hommes jusqu'au groupe d'âge des 55 à 64 ans, après quoi la tendance s'inverse.

Le recours aux autres méthodes de vote, que ce soit le vote par anticipation ou le bulletin de vote spécial, tend à croître avec l'âge. En 2011, 5 % des groupes d'âge les plus jeunes ont recouru à ces méthodes. Ce chiffre va jusqu'à 17 % chez les 65 à 74 ans. Plus d'électeurs ont voté par anticipation en 2011 qu'à chacune des trois élections précédentes, et ce, dans chaque groupe d'âge.

Remerciements

La présente étude a été réalisée avec la participation de plusieurs secteurs d'Élections Canada. Clayton Block, Daniel Larrivée et Stephen Warner ont préparé le rapport, et Charlie Arcaro et Pierre Parent ont aidé à l'échantillonnage et aux estimations.

Nous remercions Sylvie Jacmain d'avoir supervisé la collecte et la saisie des données des listes électorales choisies, ainsi que Jean-Sébastien Bargiel, Pascal Barrette, Neil Burron, Angelo Elias, Miriam Lapp et Alain Pelletier pour leurs commentaires sur les versions antérieures du rapport.

La méthodologie de l'étude s'est améliorée au fil du temps grâce aux commentaires éclairés formulés en 2006 par les universitaires André Blais, Lawrence LeDuc, Henry Milner et Jon H. Pammett et, en 2008, par Pierre Daoust de Statistique Canada.

Introduction

Le présent rapport présente les taux de participation estimés de différents groupes démographiques définis par l'âge et le sexe, à l'échelle nationale, provinciale et territoriale, à la 41^e élection générale fédérale du 2 mai 2011. Au besoin, des comparaisons avec les résultats d'autres élections générales fédérales ont été établies. Les tableaux des estimations présentés ici ainsi que les marges d'erreur statistiques associées figurent sur le site Web d'Élections Canada à www.elections.ca/res/rec/part/estim.

Le taux de participation officiel à l'élection de 2011 a été de 61,1 %. Dans une perspective historique, le Canada a connu son taux de participation le plus élevé (79,4 %) à l'élection générale de 1958. Au cours des années 1960, le taux de participation est demeuré relativement élevé, oscillant entre 75 et 79 %. Il a décliné légèrement dans les deux décennies suivantes, allant de 70 à 75 %. Dans les années 1990, il a amorcé une chute constante jusqu'à environ 61 % en 2004. Depuis lors, il semble s'être stabilisé entre 60 % et 65 %, ne descendant en dessous de 60 % qu'à l'élection générale de 2008.

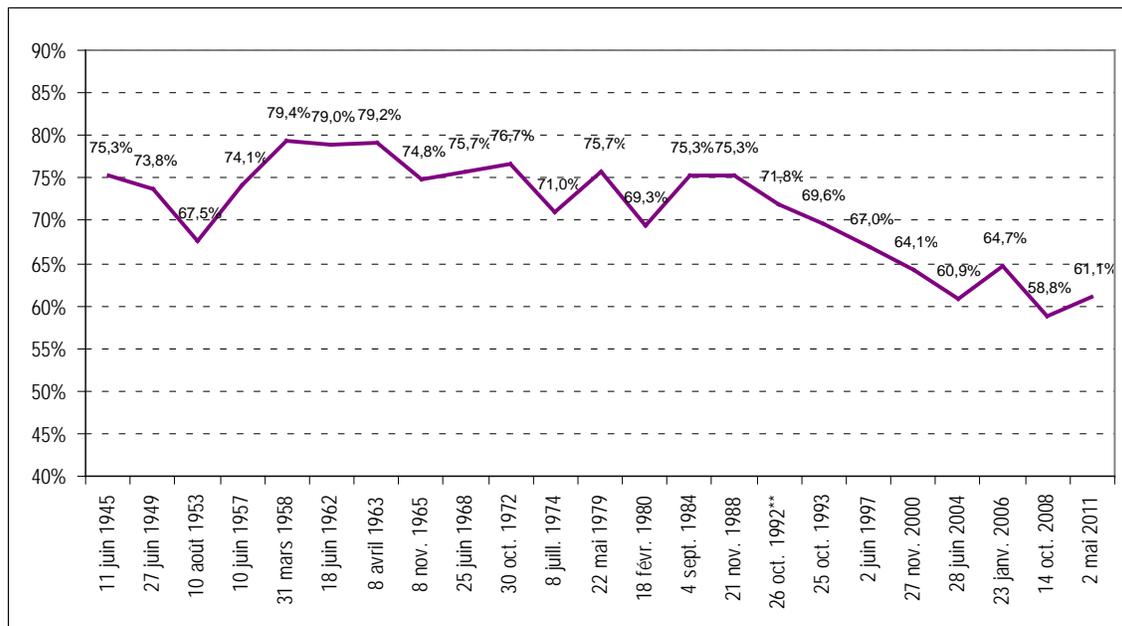
Le déclin de la participation électorale a fait l'objet de nombreuses recherches et analyses universitaires. La plupart de ces travaux s'appuient sur des estimations réalisées à partir de sondages, qui surestiment toujours le taux de participation².

Le directeur général des élections du Canada a le mandat de mieux faire connaître le processus électoral aux Canadiens, en particulier aux personnes susceptibles d'éprouver des difficultés à voter. À cette fin, Élections Canada mène ses propres recherches sur la participation électorale. Après chaque élection générale depuis 2004, le directeur général des élections a autorisé l'utilisation des données administratives du processus électoral pour produire des estimations du taux de participation par groupe d'âge. Ces études sont exemptes de la distorsion inhérente aux études qui s'appuient sur des sondages. En 2008, la ventilation par sexe a été ajoutée.

Aux élections fédérales canadiennes, on calcule le taux de participation officiel en divisant le nombre de votes exprimés par le nombre d'électeurs inscrits. Cependant, le taux d'inscription peut varier en fonction du temps. Aussi, cette mesure peut être trompeuse lorsqu'on compare les taux de participation de deux élections. Par conséquent, les écarts observables dans la figure 1 sont attribuables en partie aux changements dans la couverture de la liste au fil du temps. Le taux d'inscription peut aussi varier selon les différents segments de la population (par exemple les jeunes) et les régions. Pour cette raison, un taux de participation calculé à partir du nombre d'électeurs inscrits ne devrait pas servir à établir des comparaisons entre groupes démographiques en se fondant sur ces facteurs.

² Au moins deux raisons expliquent pourquoi les sondages tendent à surévaluer la participation électorale. Il y a distorsion de la sélection parce que ceux qui répondent aux sondages sont aussi ceux qui sont les plus susceptibles de voter. Il y a aussi distorsion sur le plan des réponses, parce que certains répondants n'admettent pas qu'ils n'ont pas voté, le vote étant considéré comme souhaitable sur le plan social. Voir Blais, André, *et al.* 2002. *Anatomy of a Liberal Victory: Making Sense of the 2000 Canadian Election*, Peterborough, Broadview Press, p. 61.

Figure 1 : Taux de participation officiels aux élections générales fédérales canadiennes, de 1945 à 2011*



*Le taux de participation officiel au Canada est fondé sur le nombre d'électeurs figurant sur la liste électorale définitive.

**Référendum sur l'Accord de Charlottetown proposant des changements constitutionnels

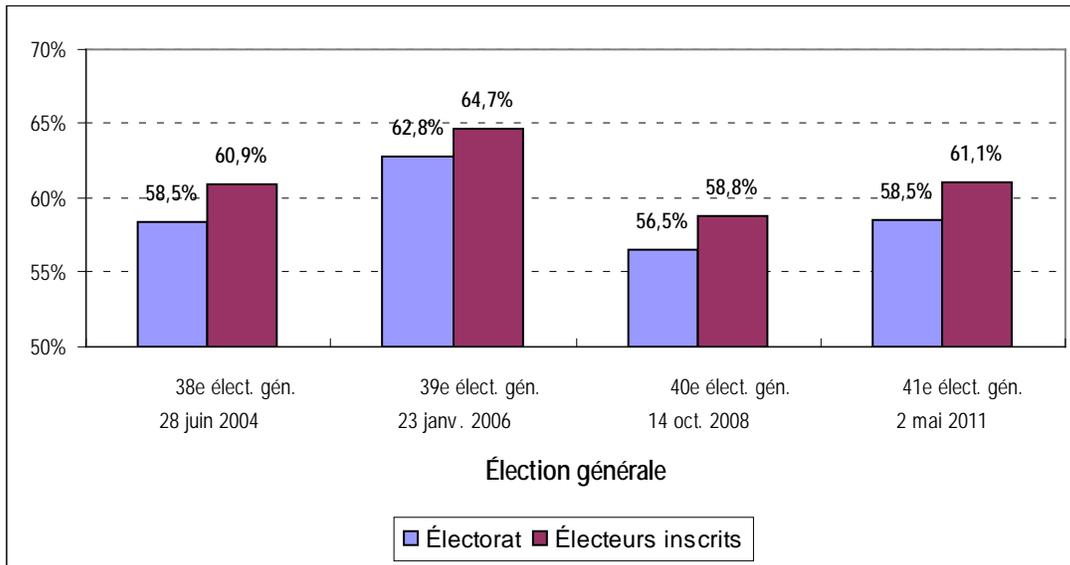
Pour surmonter ces obstacles, le taux de participation est ici calculé en divisant le nombre de votes exprimés par le nombre estimé d'électeurs admissibles, qu'ils soient inscrits ou non. Ce nombre étant généralement supérieur à celui des électeurs inscrits, le taux de participation qui en résulte est donc normalement inférieur au taux officiel. Toutefois, les comparaisons effectuées en fonction du temps et entre les groupes démographiques ne reflètent que les changements dans la participation et sont exemptes de toute variation du taux d'inscription.

Les estimations de population nécessaires ont été obtenues par l'ajustement de celles obtenues de Statistique Canada. Des détails sur la définition du taux de participation, sur la méthodologie utilisée pour estimer la taille de l'électorat et sur la méthodologie de collecte et d'analyse des données figurent en annexe.

Estimations à l'échelle nationale

Si l'on remplace le nombre d'électeurs inscrits par une estimation de la taille de l'électorat comme dénominateur dans le calcul du taux de participation, la tendance observée depuis 2004 ne change pas, comme le montre la figure 2. Même en se servant de cet autre mode de calcul, la participation atteint encore un creux historique en 2008 avec 56,5 % de l'électorat s'étant rendu aux urnes. L'élection de 2011 retrouvera le taux de 58,5 %, soit le même qu'en 2004.

Figure 2 : Estimations du taux de participation en fonction des électeurs inscrits et des électeurs dans la population, élections générales fédérales de 2004 à 2011



Estimations à l'échelle nationale par âge et par sexe

La figure 3 montre la ventilation de la participation par groupe d'âge pour 2011. Le taux de participation augmente graduellement avec l'âge, allant de 38,8 % chez les 18 à 24 ans à 75 % chez les 65 à 74 ans, pour descendre à 60 % chez les 75 ans et plus³. Cette tendance générale se constate dans toutes les élections générales depuis 2004, année de la première étude du genre.

Le groupe d'âge le plus jeune peut être encore subdivisé entre ceux qui étaient admissibles ou non au vote à l'élection générale précédente. Pour 2011, les électeurs admissibles au vote pour la première fois à une élection fédérale comprennent ceux nés entre le 15 octobre 1990 et le 2 mai 1993. Chez ces derniers, le taux de participation a été légèrement supérieur (40,5 %) à celui de ceux qui étaient déjà admissibles auparavant au vote (37,8 %).

La figure 4 montre l'évolution de la participation électorale en fonction de l'âge au cours des quatre dernières élections générales fédérales. On constate la même tendance pour chacune. Les écarts entre les groupes d'âge ne semblent pas se creuser avec le temps. Par rapport à celui de 2008, le taux de participation de 2011 est de 4,9 % supérieur chez les jeunes admissibles au vote pour la première fois à une élection fédérale, de 4,8 %

³ Tous les écarts observés entre les groupes d'âge à l'échelle nationale sont statistiquement significatifs au seuil de 5 %. Dans l'ensemble du document, on dit qu'une différence entre deux estimations est statistiquement significative au seuil de 5 % si elle est supérieure à la marge d'erreur qui lui est associée (voir l'annexe).

supérieur chez les 45 à 54 ans, de 5,9 % supérieur chez les 55 à 64 ans et de 6,7 % supérieur chez les 65 à 74 ans, les seuls écarts statistiquement significatifs.

Figure 3 : Estimations du taux de participation par groupe d'âge, élection générale fédérale de 2011

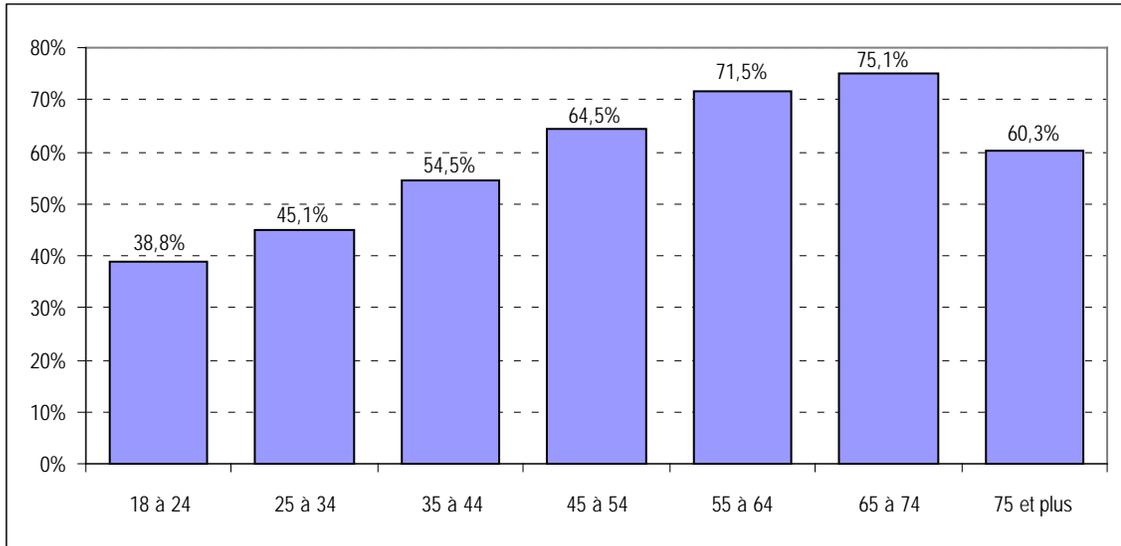
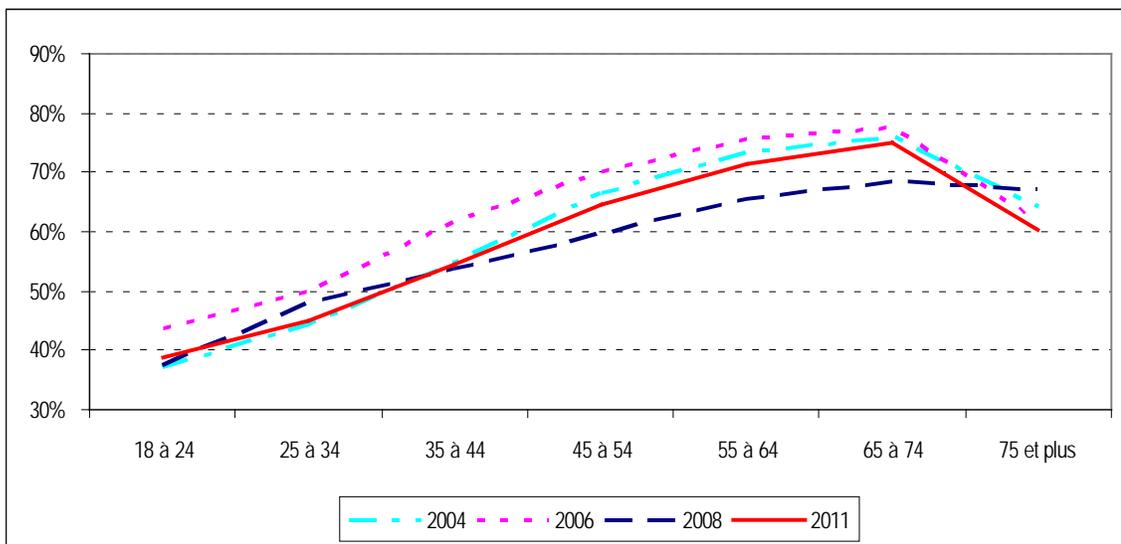


Figure 4 : Taux de participation* par groupe d'âge, élections générales fédérales de 2004 à 2011



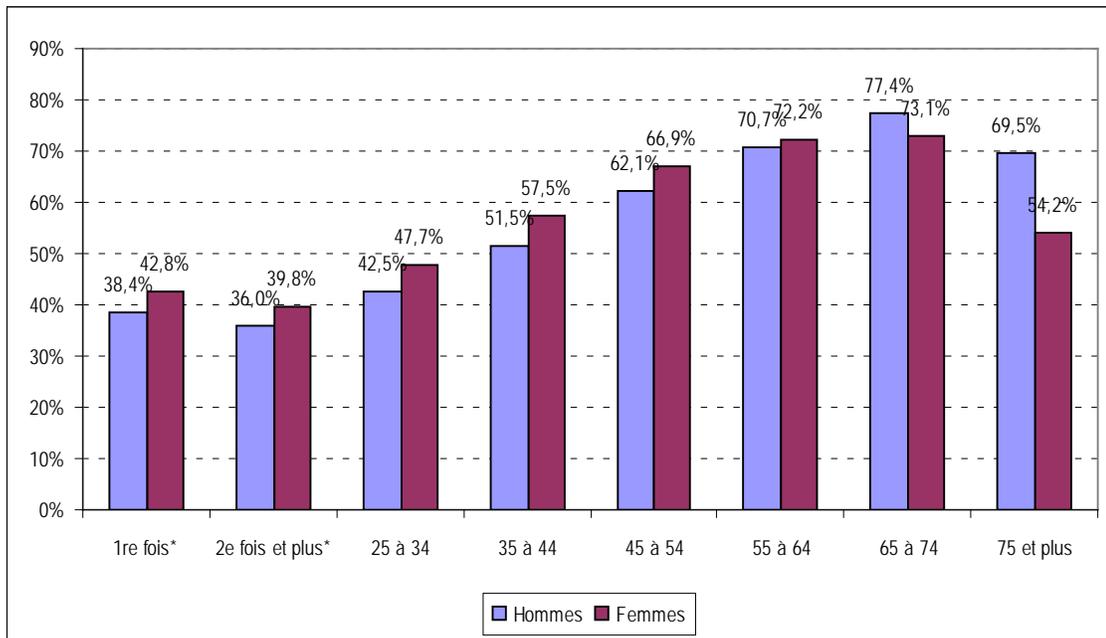
*En raison de contraintes d'espace, les chiffres ne sont pas inscrits ici. Ils figurent toutefois sur le site Web d'Élections Canada à www.elections.ca/res/rec/part/estim.

La figure 5 montre le taux de participation pour 2011 ventilé par groupe d'âge et par sexe. À l'élection générale de 2011, le taux de participation, tous groupes d'âge confondus, était de 57,3 % chez les hommes et de 59,6 % chez les femmes. Les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à voter pour tous les groupes d'âge jusqu'à 64 ans, après quoi la tendance s'inverse. Tous les écarts observés entre les sexes sont statistiquement significatifs au seuil de 5 %, sauf chez les 55 à 64 ans.

La figure 6 montre l'évolution du taux de participation par groupe d'âge et par sexe entre 2008 et 2011⁴. Dans l'ensemble, le taux de participation a augmenté de 2,0 points de pourcentage tant pour les hommes que pour les femmes. La même tendance générale s'observe dans les deux élections, mais les écarts entre hommes et femmes n'étaient pas aussi accentués en 2008, alors que seuls les 25 à 34 ans et les 45 à 54 ans présentaient des écarts statistiquement significatifs.

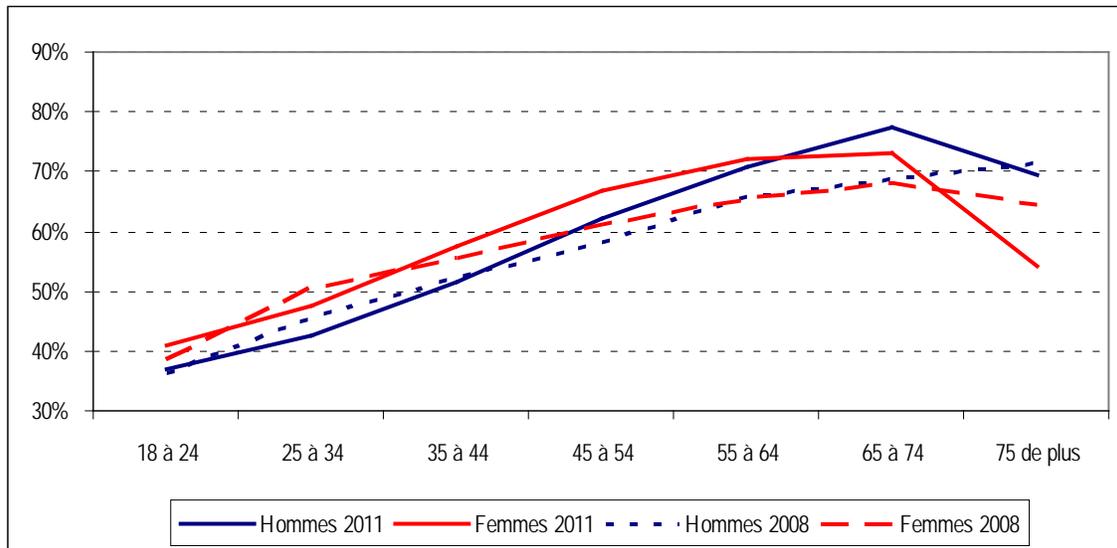
Entre 2008 et 2011, chez les hommes, les écarts statistiquement significatifs se trouvent chez les 25 à 34 ans (2,9 de moins en 2011), les 45 à 54 ans (3,9 de plus 2011), les 55 à 64 ans (5,0 de plus en 2011) et les 65 à 74 ans (8,6 de plus en 2011).

Entre 2008 et 2011, pour les femmes, les écarts statistiquement significatifs se trouvent chez les 45 à 54 ans (5,7 de plus 2011) et les 55 à 64 ans (6,7 de plus en 2011). **Figure 5 : Estimations du taux de participation par groupe d'âge et par sexe, élection générale fédérale de 2011**



⁴ Avant l'élection générale de 2008, les analyses du taux de participation figurant dans nos études ne tenaient pas compte du sexe.

Figure 6 : Taux de participation* par groupe d'âge et par sexe, élections générales fédérales de 2008 à 2011



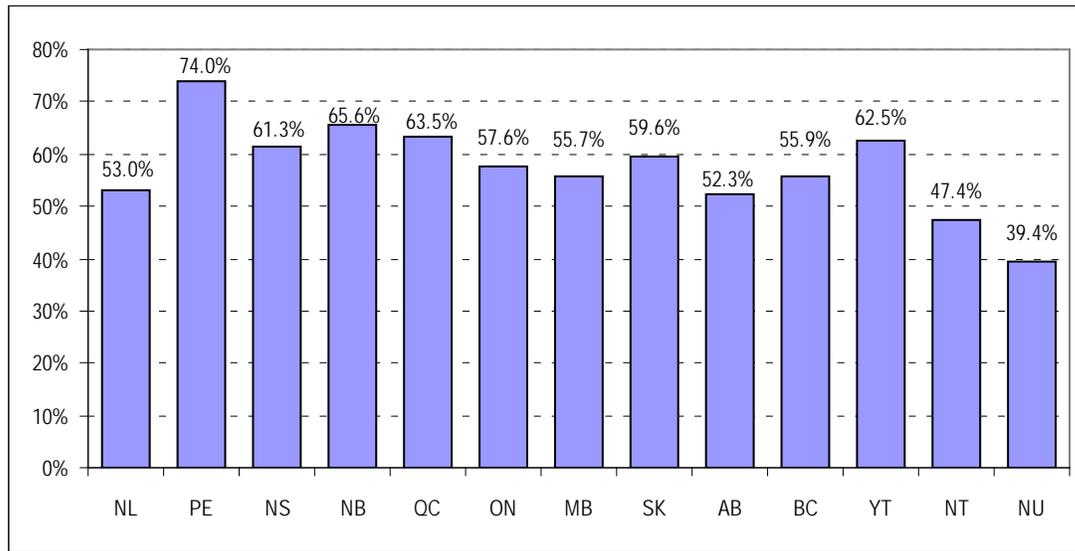
*En raison de contraintes d'espace, les chiffres ne sont pas inscrits ici. Ils figurent toutefois (ainsi que ceux des 18 à 24 ans) sur le site Web d'Élections Canada à www.elections.ca/res/rec/part/estim.

Estimations du taux de participation par province et par territoire

Étant donné que la proportion d'électeurs figurant sur la liste peut également varier d'une région à l'autre, il convient d'établir une comparaison du taux de participation entre les provinces et les territoires à partir d'un taux ajusté calculé en utilisant l'électorat comme dénominateur.

La figure 7 montre la variation du taux de participation par province et par territoire par rapport au taux national ajusté de 58,5 % pour l'élection générale fédérale de 2011. C'est de loin à l'Île-du-Prince-Édouard que l'on constate le taux de participation le plus élevé (74,0 %), tandis que dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, la participation électorale est inférieure à 50 % (47,4 % et 39,4 % respectivement). Terre-Neuve-et-Labrador (53 %) et l'Alberta (52 %) sont les seules provinces dont le taux est inférieur à 55 %. Dans l'ensemble des autres provinces ou territoires, le taux oscille entre 56 % et 66 %.

Figure 7 : Estimations du taux de participation par province et par territoire, élection générale fédérale de 2011



La figure 8 montre l'évolution du taux de participation dans les provinces et dans les territoires entre les élections générales de 2008 et de 2011. La participation électorale a augmenté partout sauf au Nunavut, où elle a baissé de 2,6 points de pourcentage. Dans la plupart des provinces et des territoires, l'augmentation se situe entre 2 et 3 points de pourcentage. La hausse la plus importante s'est produite à Terre-Neuve-et-Labrador (4,9 %), et la plus faible, en Colombie-Britannique (0,6 %).

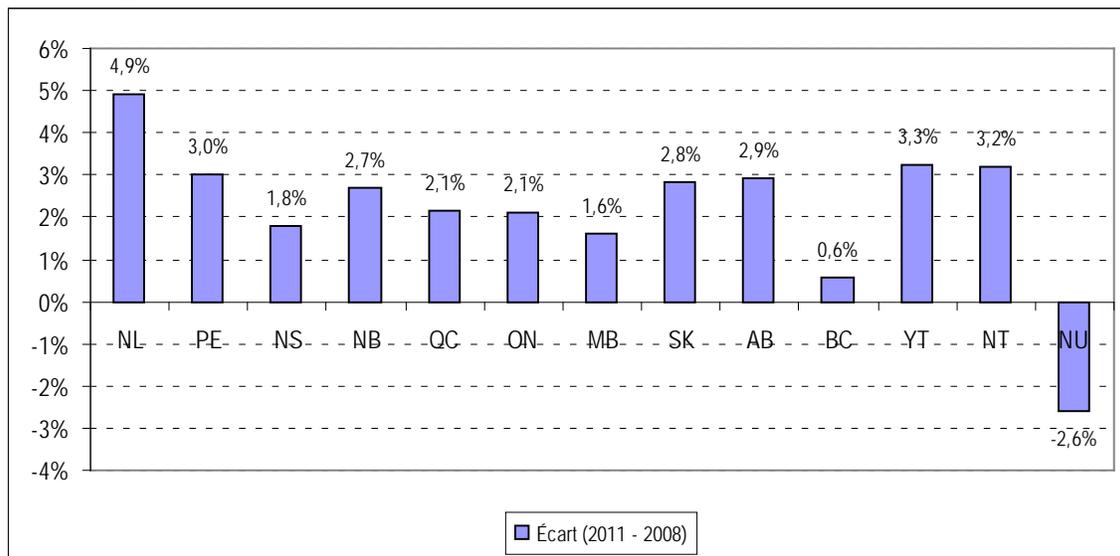
Les données des élections antérieures montrent qu'au Nunavut, la participation a été plus faible en 2011 qu'aux trois élections générales précédentes. En revanche, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Yukon, elle était supérieure en 2011.

Estimations du taux de participation par province et par territoire, par âge et par sexe

Le tableau 1 fait état de la ventilation par groupe d'âge et par sexe dans les provinces et dans les territoires à l'élection de 2011. La tendance selon l'âge est la même partout avec la participation électorale la plus faible chez les 18 à 24 ans laissant ensuite place à une augmentation constante avec l'âge jusqu'aux 65 à 74 ans, après quoi elle commence à décliner. La hausse est plus marquée en Saskatchewan et au Nunavut. Toutefois, en raison des marges d'erreur plus élevées pour les estimations à cette échelle, nombre des écarts observés ne sont pas statistiquement significatifs au seuil de 5 %.

L'écart entre ceux qui étaient admissibles au vote pour la première fois et les moins de 25 ans déjà admissibles auparavant n'était pas statistiquement significatif à l'échelle provinciale ou territoriale, sauf en Alberta (3,8 % de plus pour les électeurs admissibles pour la première fois) et au Nunavut (10,1 % de moins pour les électeurs admissibles pour la première fois).

Figure 8 : Évolution du taux de participation par province et par territoire entre les élections générales fédérales de 2008 et de 2011



Dans les provinces et territoires comme à l'échelle nationale, la participation électorale des femmes tend à être supérieure à celle des hommes jusque chez les 55 à 64 ans dans la plupart des administrations, après quoi la tendance s'inverse. Toutefois, les marges d'erreur plus importantes à cette échelle permettent de constater beaucoup moins d'écarts statistiquement significatifs.

Autres méthodes de vote

À l'heure actuelle, les électeurs peuvent voter par anticipation ou par bulletin de vote spécial plutôt que le jour du scrutin, s'ils le souhaitent. Pour cerner les tendances dans le recours à ces méthodes en fonction du temps, la figure 9 montre, par groupe d'âge, le pourcentage de la population qui a choisi de recourir à l'une de ces autres méthodes de vote lors des quatre dernières élections générales.

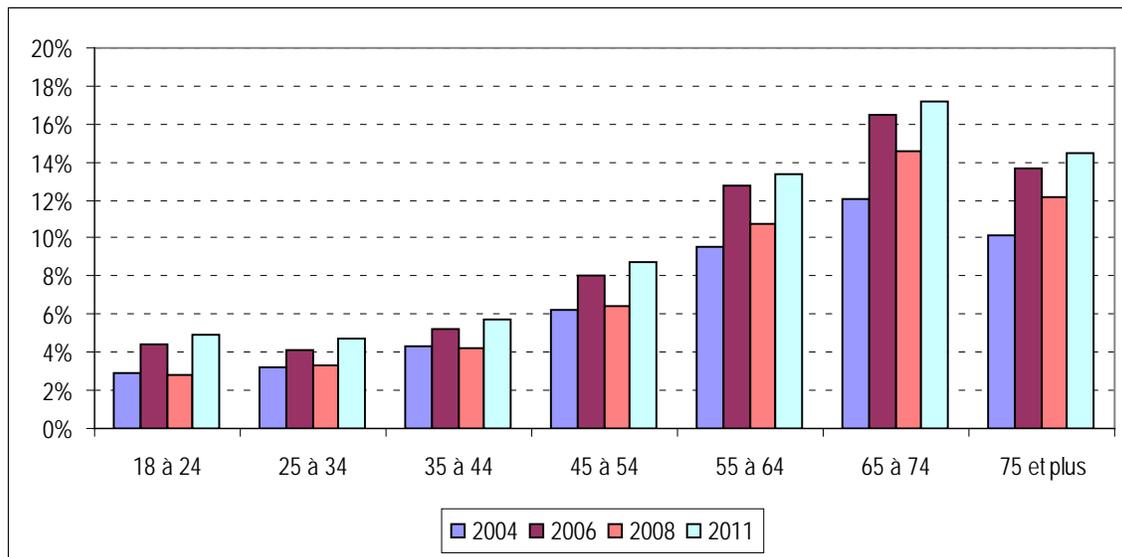
La proportion des électeurs ayant recours à ces méthodes augmente avec l'âge. En 2011, environ 5 % (seulement) des 18 à 34 ans y a eu recours. Ce pourcentage augmente régulièrement jusqu'à 17 % chez les 65 à 74 ans, pour redescendre à 14 % chez les 75 ans et plus. Tous les groupes d'âge ont utilisé davantage ces méthodes en 2011 qu'aux trois élections précédentes.

Tableau 1 : Estimations du taux de participation par province ou territoire, par groupe d'âge et par sexe, élection générale fédérale de 2011

Âge	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	YT	NT	NU	Canada
Hommes	51	74	60	64	62	57	54	60	50	55	60	45	38	57,3
1 ^{re} fois*	28	53	36	40	45	39	29	31	35	35	38	26	7,7	38,4
2 ^e fois ou plus *	27	49	36	38	40	36	31	27	31	40	39	21	15	36
18-24	27	50	36	39	42	37	30	29	32	38	39	23	12	36,9
25-34	32	57	40	43	51	42	40	37	34	40	49	38	31	42,5
35-44	44	73	53	59	57	50	50	48	46	51	58	41	42	51,5
45-54	57	82	66	70	65	61	60	62	57	63	62	60	51	62,1
55-64	64	87	73	79	75	71	68	79	64	65	72	60	59	70,7
65-74	69	84	81	86	84	77	70	99	72	67	80	58	69	77,4
75+	65	81	78	77	61	73	73	95	73	63	64	51	60	69,5
Femmes	55	74	62	67	65	59	57	60	55	57	66	50	41	59,6
1 ^{re} fois*	31	49	39	44	51	41	32	34	38	44	42	27	8,7	42,8
2 ^e fois ou plus*	33	56	40	44	47	39	35	31	34	41	42	28	22	39,8
18-24	32	53	40	44	49	40	34	32	35	42	42	28	17	40,9
25-34	37	60	42	52	62	44	46	41	42	43	63	44	42	47,7
35-44	51	82	58	66	64	56	55	51	52	57	63	52	43	57,5
45-54	60	84	68	74	70	66	62	65	62	67	78	64	51	66,9
55-64	68	86	77	80	77	71	70	80	67	66	71	65	58	72,2
65-74	73	79	75	79	76	72	70	90	73	64	71	53	64	73,1
75+	55	61	69	62	42	58	66	70	62	50	58	35	76	54,2

*La catégorie « 1^{re} fois » rassemble les jeunes admissibles au vote à une élection fédérale pour la première fois à l'occasion de cette élection générale. Pour 2011, cette catégorie inclut ceux qui sont nés entre le 15 octobre 1990 et le 2 mai 1993. La catégorie « 2^e fois et plus » rassemble les jeunes de moins de 25 ans qui avaient déjà été admissibles auparavant au vote à une élection fédérale. Pour 2011, cette catégorie inclut ceux qui sont nés entre le 3 mai 1986 et le 14 octobre 1990.

Figure 9 : Recours au vote par anticipation ou au bulletin de vote spécial par groupe d'âge*, élections générales fédérales de 2004 à 2011



*En raison de contraintes d'espace, les chiffres ne sont pas inscrits ici. Ils figurent toutefois (ainsi que ceux des 18 à 24 ans) sur le site Web d'Élections Canada à www.elections.ca/res/rec/part/estim.

Pour 2008 et 2011, ces chiffres peuvent aussi être ventilés par sexe. À ces deux élections, les femmes ont été légèrement plus susceptibles de recourir à ces méthodes que les hommes dans tous les groupes d'âge jusqu'aux 55 à 64 ans, après quoi ce sont les hommes qui ont tendance à s'en servir davantage que les femmes.

Conclusion

En 2011, le taux de participation électorale général fondé sur les électeurs admissibles est passé à 58,5 % par rapport à 56,5 % en 2008. Ce changement est attribuable à des augmentations de 4,9 % chez les jeunes admissibles au vote pour la première fois à une élection fédérale, de 4,8 % chez les 45 à 54, de 5,9 % chez les 55 à 64 ans et de 6,7 % chez les 65-74.

La participation électorale augmente avec régularité avec l'âge, allant de 38,8 % chez les 18 à 24 ans à 75,1 % chez les 65 à 74 ans, pour descendre à 60,3 % chez les 75 ans et plus.

Le taux de participation des femmes à l'élection générale de 2011 était supérieur à celui des hommes (59,6 % contre 57,3 %), et ce, dans tous les groupes d'âge jusqu'à 64 ans, où les hommes commencent à participer plus que les femmes.

Le recours aux autres méthodes de vote, que ce soit le vote par anticipation ou le bulletin de vote spécial, tend à croître avec l'âge. En 2011, 5 % du groupe d'âge le plus jeune a

utilisé les autres méthodes de vote, pourcentage qui grimpe à 17 % chez les 65 à 74 ans. Plus de gens ont voté par anticipation en 2011 chez tous les groupes d'âge que lors des trois élections précédentes.

Malgré une légère augmentation en 2011, les jeunes électeurs votent toujours moins que les plus âgés. Cela donne à penser que les initiatives visant à améliorer la participation des jeunes devraient être poursuivies.

Annexe : Méthodologie

La présente étude visait à estimer le taux de participation électorale de différents groupes démographiques d'intérêt définis par province ou territoire, par l'âge et par le sexe.

Définition du taux de participation électorale

Le calcul du taux de participation officiel que publie le directeur général des élections du Canada s'effectue avec, comme dénominateur, le nombre d'électeurs inscrits plutôt que la taille de l'électorat. Pour au moins trois raisons, cette méthode crée de la distorsion, particulièrement lors de la ventilation des résultats par âge ou l'établissement de comparaisons sur une période de temps.

1. Les électeurs des groupes d'âge les plus jeunes sont moins susceptibles de s'inscrire pour voter, et ce, pour diverses raisons, notamment le manque d'intérêt ou d'initiative et un taux de mobilité élevé.
2. La couverture de la liste électorale (le pourcentage d'électeurs admissibles qui y figurent) change avec le temps, notamment en raison de nombreux facteurs liés aux activités de mise à jour. Si le calcul du taux de participation repose sur ce nombre d'électeurs, ces facteurs auront une incidence sur la mesure de l'évolution de la participation dans la durée. Ce problème s'aggrave si l'on ventile le taux de participation par groupe d'âge, car la couverture peut varier considérablement d'un groupe à l'autre au fil du temps. Par exemple, une diminution apparente de la participation électorale des jeunes peut être partiellement attribuable aux efforts d'Élections Canada pour accroître le nombre de jeunes inscrits sur la liste.
3. Beaucoup d'électeurs ne s'inscrivent qu'au moment de voter. Par conséquent, les personnes qui ne votent pas sont quelque peu sous-représentées sur la liste électorale, ce qui accroît artificiellement le taux de participation. Ce problème aussi s'aggrave à la ventilation du taux par groupe d'âge, puisque les plus jeunes sont aussi les plus susceptibles de s'inscrire au moment de voter.

Aux fins de la présente étude, le taux de participation se définit simplement comme le nombre de votes exprimés divisé par le nombre de Canadiens ayant le droit de voter. Ce dénominateur provient des estimations de la population fournies par Statistique Canada et

ajustées pour qu'elles ne comprennent que les citoyens ayant 18 ans ou plus le jour du scrutin (le 2 mai 2011). Pour obtenir le numérateur, il faut savoir qui a voté et à quel groupe ils appartiennent. Un échantillon d'électeurs a permis de produire un numérateur estimatif pour chaque groupe démographique d'intérêt.

Électorat

La taille de l'électorat dans un groupe démographique donné sert de dénominateur pour calculer l'estimation du taux de participation. On l'obtient en retirant du recensement de 2006 de Statistique Canada les non-citoyens et les mineurs, qui n'ont pas la qualité d'électeur, et en apportant certains ajustements pour tenir compte de la croissance de la population entre le recensement et le jour du scrutin, à l'aide des données démographiques de Statistique Canada et de Citoyenneté et Immigration Canada. Les estimations de l'électorat qui ont servi à la présente étude se trouvent sur le site Web d'Élections Canada à www.elections.ca/res/rec/part/estim.

Définition des groupes d'âge

Aux fins de la présente étude, et en date du jour du scrutin, huit groupes d'âge ont été formés, comme pour les études précédentes. Ces groupes ont été définis comme suit :

Tableau 2 : Définition des groupes d'âge (élection générale fédérale de 2011)

Groupe d'âge	Du	Au
1 ^{re} fois	15 octobre 1990	2 mai 1993
2 ^e fois et plus	3 mai 1986	14 octobre 1990
de 25 à 34 ans	3 mai 1976	2 mai 1986
de 35 à 44 ans	3 mai 1966	2 mai 1976
de 45 à 54 ans	3 mai 1956	2 mai 1966
de 55 à 64 ans	3 mai 1946	2 mai 1956
de 65 à 74 ans	3 mai 1936	2 mai 1946
75 ans et plus	-	2 mai 1936

Les jeunes de 18 à 24 ans ont été séparés en deux groupes : ceux qui étaient admissibles au vote pour la première fois à l'élection générale fédérale de 2011 et ceux qui avaient déjà été admissibles au vote à l'élection générale fédérale de 2008.

Échantillonnage

Élections Canada conserve des dossiers administratifs contenant l'adresse, la date de naissance et le sexe de tous ceux qui figurent sur la liste électorale définitive. Ils ne précisent pas quels électeurs ont voté, sauf en certaines circonstances. Les données administratives peuvent servir à déterminer ceux qui ont voté par anticipation, par bulletin de vote spécial ou qui se sont inscrits pour voter le jour du scrutin. Par contre,

seules les listes électorales sur lesquelles les préposés des bureaux de scrutin biffent les noms des électeurs peuvent servir à retracer ceux qui ont voté le jour du scrutin et qui se sont inscrits au préalable.

À l'heure actuelle, l'information figurant sur ces listes n'existe pas sous forme électronique. La cueillette des listes aux bureaux de scrutin après l'élection et la saisie des données entraîneraient des coûts et des délais prohibitifs. Les listes ont plutôt été recueillies auprès d'un échantillon aléatoire relativement modeste de 1 800 bureaux de scrutin. Après saisie de l'information requise, il a été possible de produire une estimation, par groupe démographique d'intérêt, du nombre de votes exprimés le jour du scrutin par des électeurs déjà inscrits. Les estimations définitives requises comme numérateur pour le calcul du taux de participation ont ensuite été obtenues par l'ajout de ces estimations aux nombres connus de votes exprimés par les membres des différents groupes, que ce soit par anticipation, par bulletin de vote spécial ou par les personnes qui se sont inscrites au moment de voter le jour du scrutin.

Compte tenu des études antérieures ainsi que du temps et des ressources disponibles, un échantillon général de 1 800 bureaux de scrutin a été jugé suffisant pour produire des estimations ayant des marges d'erreur acceptables à l'échelle provinciale ou territoriale.

Pour des raisons pratiques liées à l'entreposage des listes après l'élection, l'échantillonnage s'est fait en deux étapes. Tout d'abord, 60 des 308 circonscriptions canadiennes ont été sélectionnées au hasard. Ensuite, 30 bureaux de scrutin ont été choisis dans chacune de ces 60 circonscriptions, soit un échantillon général de 1 800 bureaux. Aux deux étapes, une stratification fondée sur la ventilation par âge des électeurs inscrits a été appliquée pour assurer une couverture suffisante des groupes démographiques d'intérêt.

Marges d'erreurs des estimations

Les marges d'erreur ont été obtenues par l'établissement d'intervalles de confiance de 95 % sur les estimations à l'aide des erreurs types calculées et en supposant une distribution d'échantillonnage normale. Pour l'élection générale de 2011, cette méthodologie d'échantillonnage et d'estimation a permis d'obtenir, pour la plupart des groupes d'âge, des marges d'erreur d'environ 1 à 2 % à l'échelle du pays et de 3 à 9 % à l'échelle des provinces et des territoires. Le taux de participation réel devrait se situer en deçà de la marge d'erreur 19 fois sur 20.

Tout au long du présent document, une différence est considérée statistiquement significative au seuil de 5 % si elle est supérieure à la marge d'erreur qui lui est associée.

Les tableaux faisant état des marges d'erreur statistiques par province ou territoire, par groupe d'âge et par sexe se trouvent sur le site Web d'Élections Canada à www.elections.ca/res/rec/part/estim.

Poststratification des estimations

Les numérateurs utilisés pour calculer les taux de participation ont été estimés à partir d'un échantillon; chacun d'eux peut donc avoir sa marge d'erreur, et leur somme dans les groupes démographiques ne correspondra pas au nombre officiel de votes exprimés dans une province ou dans un territoire. Pour tenir compte de ce facteur, les estimations des numérateurs ont été ajustées pour correspondre aux totaux connus à l'échelle provinciale ou territoriale, au moyen d'une opération statistique nommée poststratification. Cette méthode permet d'éliminer les marges d'erreur des estimations totales de tous les groupes d'âge ou de sexe à l'échelle provinciale ou territoriale. C'est-à-dire que l'ajustement assure que les estimations correspondent exactement aux valeurs connues à cette échelle.